

16 avril 2021

Messieurs les Présidents,
Monsieur le Représentant de la Directrice générale,
Excellences Mesdames, Messieurs les Délégués,

L'honneur de m'adresser à vous est d'autant plus marqué que je me félicite, au nom du personnel, d'avoir pu contribuer à votre débat en soulevant des points importants quant aux relations du personnel et de l'administration. Ainsi que le débat de la FA sur la Stratégie des ressources humaines l'a souligné, une organisation ne saurait être agile et innovante si son personnel ne se sent pas en confiance et donc, entendu et écouté. Et je souhaite ici répondre à la réaction qui a été celle du représentant de la Directrice-Générale.

Non, Monsieur l'ADG/ADM, ce n'est pas parce que l'AIPU assiste à des réunions avec HRM qu'elle est pour autant entendue ou écoutée. Lors de la session de la FA de mercredi dernier, vous avez affirmé que le ton et le contenu des réunions entre HRM et les associations auxquelles vous assistez parfois ne reflètent pas ce que les Etats membres ont entendu.

Pouvez-vous nous indiquer, à quel moment notre ton n'aurait pas été celui de professionnels, soucieux du bien-être de nos collègues, et du succès de notre Organisation ?

Pouvez-vous nous expliquer en quoi les observations et recommandations formulées dans notre allocution orale et nos commentaires écrits ne reflèteraient pas les préoccupations et revendications que nous évoquons régulièrement lors de nos réunions ?

Pouvez-vous nous dire quelles ont été les mesures concrètes ou rectificatives que l'Administration a apportées suite à nos revendications, dénonciations ou contestations répétitives, notamment s'agissant de :

- Une véritable implication de HRM dans le processus de recrutement, incluant les PA dont nous réclamons, par ailleurs, que l'engagement soit soumis aux ARB et à la répartition géographique.
- La régularisation des temporaires de longue durée.
- Une meilleure répartition géographique à tous les grades.
- La mise en place d'une vraie politique d'avancement de carrière.
- L'absence de corrélation entre la performance et l'avancement, ainsi que l'absence de lien entre les activités d'apprentissage et de perfectionnement, et l'avancement.
- La suppression des demandes individuelles de reclassement.
- La suppression du Comité de Rapport et le Panel de réexamen.

Nous nous réjouissons d'être entendus et écoutés par les Etats membres, et tenons à remercier vivement ceux qui se sont exprimés sur ce point cette semaine.

Merci de votre attention.